Décision n° EI-2026-12 portant sur l'accréditation du programme de la licence en génie mécanique, Faculté de génie mécanique, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV3_Jimma University,

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 02 juillet 2026

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la licence en génie mécanique délivrée par la Faculté de génie mécanique, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le programme de licence en génie mécanique s'inscrit pleinement dans la stratégie institutionnelle de l'université de Jimma et dans les priorités nationales de développement. Son programme d'études allie des bases scientifiques solides, une formation pratique, un enseignement axé sur la communauté et des approches multidisciplinaires, offrant ainsi aux étudiants des compétences utiles tant pour l'exercice de leur métier que pour la poursuite d'études supérieures. Le programme bénéficie d'un environnement académique favorable, soutenu par un personnel qualifié, des installations de recherche et un accès aux études de troisième cycle, tandis que les projets appliqués et les activités de recherche contribuent au développement de compétences analytiques, techniques et de résolution de problèmes. Le programme entretient également des relations actives avec le secteur socio-économique, ce qui renforce la pertinence professionnelle du programme d'études et favorise l'employabilité des diplômés. Cependant, plusieurs aspects restent à un niveau de maturité modéré. L'internationalisation reste limitée par l'absence de mobilité sortante des étudiants et par l'impact relativement modeste des partenariats internationaux sur la formation de premier cycle. Si les activités de recherche sont bien développées, leur intégration dans l'enseignement de premier cycle reste principalement appliquée. En outre, la coopération avec le monde de l'entreprise, bien qu'active et bénéfique, repose en grande partie sur des accords informels. Dans l'ensemble, le programme offre un cadre éducatif cohérent et pertinent sur le plan professionnel, soutenu par un alignement institutionnel solide, un engagement actif auprès des acteurs socio-économiques et un environnement de recherche favorable.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme de licence en génie mécanique offre un cadre pédagogique cohérent alliant des bases scientifiques solides, une formation pratique en ingénierie et des liens étroits avec l'environnement socio-économique. Le programme d'études est structuré de manière à favoriser le développement progressif des compétences techniques et professionnelles, tandis que les stages, les travaux de projet et les activités communautaires permettent aux étudiants de se confronter à des défis d'ingénierie concrets. Le programme fait également preuve d'une forte orientation professionnelle grâce à ses interactions avec le monde de l'industrie, à ses activités liées à l'entrepreneuriat et à ses possibilités de formation en milieu professionnel. Ces éléments contribuent à l'employabilité des diplômés et favorisent l'adéquation du programme aux besoins de développement régionaux et nationaux. Toutefois, plusieurs aspects présentent encore un niveau de maturité modéré. La capacité de certaines installations pratiques peut limiter l'accès aux opportunités d'apprentissage par la pratique, tandis que la participation effective des étudiants de licence aux programmes de mobilité internationale reste limitée malgré l'existence de partenariats institutionnels. De plus, le programme ne propose

pas de parcours de formation continue. Dans l'ensemble, le programme offre une expérience éducative solide et pertinente sur le plan professionnel, soutenue par un programme d'études cohérent, des opportunités d'apprentissage pratique et un environnement socio-économique dynamique. La poursuite des efforts visant à renforcer la mobilité internationale des étudiants et à élargir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie permettrait d'améliorer encore son impact et sa visibilité à long terme.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

Le programme de licence en génie mécanique a mis en place de solides systèmes de communication, s'appuyant sur plusieurs plateformes. Les effectifs restent relativement stables, mais la diminution de la proportion d'étudiants classant ce programme parmi leurs premiers choix, ainsi que le déclin général de son attractivité, constituent des sujets de préoccupation majeurs qui ne semblent pas être traités de manière adéquate. En outre, le programme continue de faire face à un déséquilibre marqué entre les sexes, avec une très faible participation féminine. Un système complet d'accompagnement des étudiants est en place, comprenant du mentorat, une aide pédagogique et des services sociaux tels que l'aide au logement et les soins de santé. Ces mesures témoignent d'un engagement institutionnel fort en faveur de la réussite et du bien-être des étudiants. Cependant, on dispose de peu d'éléments indiquant que les étudiants en situation de risque sont systématiquement identifiés et suivis avant l'apparition de difficultés académiques. Les taux de réussite ont fortement baissé suite à la mise en place d'un nouvel examen national de fin d'études, et le programme s'efforce de s'adapter à ce changement. Les débouchés des diplômés sont globalement satisfaisants à court terme, environ 80 % des personnes interrogées déclarant exercer une activité salariée ou indépendante. Toutefois, les études de suivi restent limitées en termes de portée et de durée, ce qui restreint la capacité du programme à évaluer l'évolution de carrière à long terme et la réussite professionnelle.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le programme de licence en génie mécanique bénéficie d'une gouvernance structurée, s'appuyant sur des responsabilités clairement définies, un corps enseignant qualifié et des ressources humaines, matérielles et documentaires appropriées. La gestion du programme s'appuie sur des processus de suivi réguliers, une représentation étudiante et des mécanismes d'assurance qualité qui contribuent à la mise en œuvre efficace et au développement continu du programme. Le programme bénéficie également d'un dispositif transparent régissant les procédures d'admission, l'évaluation des étudiants et l'évaluation du programme. L'intégrité académique est activement encouragée par des mesures visant à prévenir le plagiat et les fautes professionnelles académiques, renforçant ainsi la crédibilité des travaux universitaires et des processus d'évaluation. Dans l'ensemble, le programme fait preuve d'une gestion efficace, de ressources appropriées et d'un système d'assurance qualité bien établi.

Article 2

La licence en génie mécanique délivrée par la faculté de génie mécanique, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie est accrédité pour une durée de trois ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Définir et mettre en œuvre une véritable stratégie de communication destinée aux étudiants de la première année commune afin de renforcer immédiatement l'attractivité du programme auprès de son vivier d'étudiants potentiels. Renforcer la stratégie de communication au-delà de l'université afin

d'attirer des étudiants qui font le choix mûrement réfléchi de poursuivre leurs études dans le cadre de ce programme.
- Mettre en place des actions ciblées pour améliorer l'attractivité du programme auprès des étudiantes et favoriser une plus grande diversité de genre.
- Mettre en œuvre des ajustements ciblés afin de mieux préparer les étudiants à l'examen national de fin d'études.
- Moderniser les installations de formation pratique et l'équipement des ateliers afin de renforcer l'apprentissage pratique et de mieux favoriser l'acquisition des compétences d'ingénierie.
- Renforcer la mobilité internationale des étudiants de premier cycle grâce à des partenariats structurés, à des mécanismes de financement spécifiques et à une meilleure coordination des possibilités d'échange.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 2 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER